

HONORAIRES DE L'AGENCE HENRION

T.V.A. 20 % INCLUSE

VENTES



Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnelle	Terrain à bâtir	Cession de bail ou commerce	Locaux à usage commercial ou industriel
Jusqu'à 100 000 €	8 %	8 %	8 %	8 %
Jusqu'à 200 000 €	6 %	6 %	6 %	6 %
Au-dessus de 300 000 €	5 %	5 %	5 %	5 %

VENTE NEUF EN VEFA

Appartements	Maisons
Généralement 6 % TTC du montant TTC de la vente	Généralement 5 % TTC du montant TTC de la vente

Sauf mention contraire indiquée au mandat et sur les publicités, les honoraires de vente en VEFA sont toujours à la charge du promoteur vendeur